



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Académie canadienne du cinéma et de la télévision – section Québec

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

Date limite pour soumettre une candidature : jeudi 24 novembre 2016

Le soussigné ou la soussignée propose la candidature de la personne suivante :

Nom de la personne mise en candidature : _____
(LETTRES MAJUSCULES)

Numéro de carte de membre de l'Académie : _____

Adresse et numéro de téléphone de la personne mise en candidature :

J'accepte cette mise en candidature : _____
(Signature du candidat)

Catégorie de mise en candidature : _____
(Télévision ou artisans)

Mise en candidature appuyée par :

Noms 1. _____ 2. _____

N° de membre de l'Académie 1. _____ 2. _____

Signatures 1. _____ 2. _____

N. B.

1. Chaque mise en candidature doit être proposée par deux membres en règle de la section Québec de l'Académie.
2. Les candidats doivent obligatoirement faire parvenir à l'Académie un résumé de carrière (120 mots maximum) et une photo en haute résolution. **L'Académie ne rédige pas les résumés de carrière.**
3. Veuillez retourner ce bulletin par la poste au 225, rue Roy Est, bureau 106, Montréal (Québec) H2W 1M5, par télécopieur au 514 849-5069, ou par courriel à l'adresse erictn@acct.ca **au plus tard le jeudi 24 novembre 2016 à 17 h.**